

## écogarde



### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	CDC ILE DE RE
<b>Grade :</b>	Technicien
<b>Référence :</b>	O01719055521
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	13/05/2019
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	01/09/2019
<b>Date limite de candidature :</b>	16/06/2019
<b>Service d'affectation :</b>	Direction de l'environnement - gestion des espaces naturels

### Lieu de travail :

<b>Département du lieu de travail :</b>	Charente-Maritime
<b>Secteur géographique :</b>	Pays de l'Ile de Ré
<b>Lieu de travail :</b>	3 rue du père ignace 17410 SAINT-MARTIN-DE-RE

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Technicien Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe
<b>Famille de métier :</b>	Environnement
<b>Métier(s) :</b>	Garde gestionnaire des espaces naturels

#### **Descriptif de l'emploi :**

La CDC île de Ré recrute un écogarde. Rattaché à la Direction de l'Environnement sous l'autorité du chef d'équipe des écogardes, vous travaillerez en équipe pour assurer les missions de sensibilisation et de gestion du territoire et assurerez le pilotage du volet plan de gestion.

#### **Profil demandé :**

Profil :

- \* Bonnes connaissances technique et naturaliste dans un ou plusieurs domaines : faune, flore, gestion des écosystèmes... De bonnes connaissances en botaniques et caractérisation d'habitats naturels seraient un plus.
- \* Expérience de terrain significative en gestion de milieux naturels et dans des domaines de l'environnement, à titre professionnel ou bénévole
- \* Maîtrise des logiciels de base (Word, Excel), si davantage appréciable.
- \* Maîtrise des logiciels de cartographie (Qgis)
- \* Qualités rédactionnelles
- \* Bonne condition physique nécessaire, notamment pour le travail en extérieur sur le terrain, la pratique du VTT étant le principal mode de déplacement, permis B obligatoire.
- \* Autonomie, rigueur, capacité au travail en équipe, prise d'initiatives et sens de l'organisation
- \* Sens des relations humaines

**Mission :**

En équipe

- \* Suivis écologiques par la réalisation d'inventaires (entomologique, botanique, herpétologique...)
- \* Sensibilisation et surveillance des pêcheurs à pied de loisir
- \* Participer ponctuellement à des animations scolaires et grand public en renfort des écogardes référents
- \* Gestion des ouvrages hydrauliques sur les marais du Conservatoire du Littoral
- \* Participation à des travaux de gestion sur les parcelles du Conservatoire du littoral. (Débroussaillage, Bûcheronnage)
- \* Participation à des chantiers de gestion d'espèces exotiques envahissantes.

Mission particulière à l'écogarde recruté :

- \* Suivis et surveillance des parcelles du Conservatoire du Littoral sur le sud de l'île (milieux intérieurs)
- \* Suivis des conventions agricoles sur les secteurs dont il a la charge.
- \* Suivi des plans de gestion
- \* Planification des documents de gestion à rédiger
- \* Coordination de leur mise en exécution
- \* Participation à la rédaction des documents de gestion en lien avec le chef d'équipe
- \* Réalisation de diagnostics naturalistes dans le cadre de l'élaboration des documents de gestion

**Contact et informations complémentaires :** Contraintes liées au poste : • Travail régulier les week-ends et les jours fériés  
• Port de l'uniforme obligatoire • Siège basé à Saint Martin de Ré. Poste à temps complet, Rémunération statutaire et régime indemnitaire. Adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré 3, rue du Père Ignace - 17 410 - SAINT-MARTIN-DE-RE Renseignements sur les missions du poste auprès de Yvan SIONNEAU, chef d'équipe des écogardes : 05.17.83.20.89 Renseignements administratifs et statutaires auprès de Madame Valérie MALATESTA, responsable des ressources humaines au 05.17.83.20.85

**Téléphone collectivité :** 05 17 83 20 54

**Adresse e-mail :** [recrutement@cc-iledere.fr](mailto:recrutement@cc-iledere.fr)

**Lien de publication :** [www.cdciledere.fr](http://www.cdciledere.fr)

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.